

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

## Séance du 1er juillet 2009

### **OBJET**

#### **de la Délibération**

\*\*\*\*\*

**ROND-POINT DU  
BOIS D'AMOUR –  
KROASHENT-TRO  
KOED AMOUR  
MODIFICATION A  
LA LISTE  
ALPHABETIQUE  
DES VOIES  
PUBLIQUES ET  
PRIVEES DE LA  
COMMUNE**

#### Date de convocation du Conseil Municipal

23 juin 2009

Date d'affichage : 23 juin 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

#### Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER  
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, Mmes OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, M.DERRIEN, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

#### Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

**ROND-POINT DU BOIS D'AMOUR – KROASHENT-TRO  
KOED AMOUR  
MODIFICATION A LA LISTE ALPHABETIQUE  
DES VOIES PUBLIQUES ET PRIVEES DE LA COMMUNE**

**Rapport d'Alain LE MAPIHAN**

La commission propose de donner un nom au rond-point situé à l'intersection de l'avenue Parmentier, de la rue du Caire et du Boulevard Alsace-Lorraine.

Ce rond-point se situe à proximité du Bois d'Amour répertorié au cadastre de 1814. Ce bois mesurait environ 4 hectares. Il n'en reste qu'une petite partie actuellement avenue Parmentier, devant les parcelles AW n°155, AW n°154, AW n°153 et AW n°152.

**Nous vous proposons :**

- d'ajouter le rond-point situé à l'intersection de l'avenue Parmentier, de la rue du Caire et du Boulevard Alsace-Lorraine à la liste des voies publiques et privées de Pontivy,
- de dénommer ce rond-point, rond-point du Bois d'Amour soit en Breton Kroashent-tro Koed Amour.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Fait à Pontivy, le 2 juillet 2009**

**LE MAIRE  
Jean-Pierre LE ROCH**